



RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

DIRECTION DES INVENTAIRES ET AMÉNAGEMENT FORESTIERS (DIAF)



GUIDE OPÉRATIONNEL

Série : Plan d'Aménagement Forestier – **N°1**

Canevas commenté du rapport semestriel d'avancement du processus d'élaboration du Plan d'Aménagement



Table des matières

AVANT-PROPOS	2
1. OBJECTIFS ET TITRES CONCERNES.....	4
2. DÉPÔT ET VALIDATION DES DOCUMENTS	5
3. AVANCEMENT DES TRAVAUX DE TERRAIN	6
3.1. INVENTAIRE D'AMÉNAGEMENT	6
3.2. ÉTUDE SOCIO-ÉCONOMIQUE	7
4. CALENDRIER PRÉVISIONNEL	8

Liste des tableaux

Tableau 1 : Modèle de tableau présentant les informations sur les concessions engagées dans le processus d'aménagement	4
Tableau 2 : Modèle de tableau de suivi du dépôt et de la validation des documents d'aménagement..	5
Tableau 3 : Modèle de tableau présentant l'avancement des inventaires d'aménagement	6
Tableau 4 : Modèle de tableau présentant l'avancement des études socio-économiques.....	7
Tableau 5 : Exemple de chronogramme actualisé des travaux d'aménagement de la concession XX.....	8



AVANT-PROPOS

Le présent Guide Opérationnel définit le contenu attendu du rapport d'avancement du processus d'élaboration du Plan d'Aménagement devant être transmis, à la fin de chaque semestre, par l'entreprise d'exploitation engagée dans l'aménagement des concessions forestières qui lui ont été octroyées, aux Administrations forestières centrales, provinciales et locales, conformément à l'article 10 de l'Arrêté Ministériel n° 034/CAB/MIN/EDD/03/3/BLN/2015 du 3 juillet 2015.

Les titres développés dans le présent Guide Opérationnel devront être strictement respectés. Les sous-titres et exemples de tableaux fournis sont en revanche donnés à titre indicatif, pour une meilleure structuration et présentation du rapport. L'exemple de page de garde est également fourni à titre indicatif.



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO ----- Ministère de l'Environnement et Développement Durable ----- Direction des Inventaires et Aménagement Forestiers		Logo et / ou Nom de l'exploitant Adresse N°RCCM ...
RAPPORT SEMESTRIEL D'AVANCEMENT DU PROCESSUS D'ELABORATION DU PLAN D'AMENAGEMENT FORESTIER CONCESSION / SSA XXX, CCF X		
Réalisé par : XXXXXXXXXX Mois / Année		



1. OBJECTIFS ET TITRES CONCERNES

Conformément à l'Arrêté Ministériel n° 034/CAB/MIN/EDD/03/03/BLN/2015 du 3 juillet 2015 fixant la procédure d'élaboration, de vérification, d'approbation, de mise en œuvre et de suivi du Plan d'Aménagement Forestier d'une concession forestière de production de bois d'œuvre (article 10), le présent rapport expose de façon synthétique l'état d'avancement, en date du **XX/XXX/XXXX**, du processus d'aménagement de la (ou des) concession(s) **XXXX**, attribuée(s) à l'entreprise **XXXX**.

Les objectifs de l'aménagement forestier et les différentes étapes à entreprendre pour l'élaboration du Plan d'Aménagement Forestier pourront également être rappelés ici.

Un tableau présentera les titres forestiers octroyés à l'entreprise et concernés par le processus d'aménagement engagé. Pour chacun des titres sera rappelé *a minima* :

- Le numéro de contrat de concession forestière (CCF) ;
- La (ou les) province(s) sur laquelle (ou lesquelles) il est situé ;
- Sa superficie totale officielle (d'après le CCF) ;
- Sa superficie calculée sous SIG.

Tableau 1 : Modèle de tableau présentant les informations sur les concessions engagées dans le processus d'aménagement

N° CCF	Nom concession	Province	Superficie ¹ officielle (en ha)	Superficie SIG (en ha) ²	Superficie SSA (en ha)	Site industriel
					*	

* Concessions aménagées conjointement en une seule SSA

En cas d'aménagement conjoint de plusieurs concessions au sein d'une seule Superficie Sous Aménagement (SSA), cela devra être indiqué.

Selon les besoins, d'autres informations pertinentes pourront également être ajoutées, comme une numérotation ou nomenclature interne à l'entreprise utilisée pour identifier les titres forestiers, les sites industriels auxquels ils sont rattachés ou la superficie de la SSA (si elle est connue).

Une carte de localisation des concessions concernées pourra éventuellement être intégrée.

¹ Celle indiquée dans le Contrat de Concession Forestière

² Celle issue des travaux de terrain ; suite à ces derniers, les limites, donc la superficie, de la concession peuvent changer. En cas de changements, ces derniers devront être référencés.



2. DEPOT ET VALIDATION DES DOCUMENTS

Un tableau précisera, pour chaque concession engagée dans le processus d'aménagement et pour chaque document que ce dernier requiert, si ce document a été déposé et/ou validé, ainsi que la (ou les) date(s) de dépôt et/ou validation.

Tableau 2 : Modèle de tableau de suivi du dépôt et de la validation des documents d'aménagement

Document	Statut*	Date de dépôt ³	Date de validation	Observations ⁴
Plan de Gestion Provisoire				
Plan de sondage				
Rapport d'inventaire				
Rapport d'étude socio-économique				
Plan d'Aménagement				

* Le statut sera renseigné, selon les cas, par les mentions « Non commencé », « En cours », « Déposé » ou « Validé ».

La colonne « Observations » permettra d'apporter toute précision utile à la bonne compréhension de l'avancement du processus d'aménagement. Il pourra s'agir, par exemple, de préciser qu'un document a été validé sous réserve d'amendements mineurs. Il sera dans ce cas nécessaire d'ajouter au tableau une colonne permettant de préciser également la date de dépôt de la version amendée de ce document.

Dans le cas où plusieurs concessions attribuées à une même entreprise sont aménagées parallèlement, mais non conjointement, ces informations devront être présentées pour chaque concession dont le processus d'aménagement est en cours (elles pourront être présentées dans des tableaux disjoints ou dans un seul tableau d'ensemble).

³ Premier dépôt

⁴ Par exemple, date de 2nd dépôt si concerné, ...



3. AVANCEMENT DES TRAVAUX DE TERRAIN

Il s'agira d'indiquer ici, pour chaque concession, la progression des travaux sur le terrain pour la réalisation des inventaires d'aménagement et des études socio-économiques.

3.1. Inventaire d'aménagement

La distance totale prévisionnelle des layons d'inventaire et la distance inventoriée sera utilisée afin de chiffrer le degré d'avancement des travaux.

Le modèle de tableau suivant pourra être utilisé.

Tableau 3 : Modèle de tableau présentant l'avancement des inventaires d'aménagement

Concession	Longueur de layons prévisionnelle (en km)	Longueur de layons ouverte (en km)	Prop. de layons ouverts (%)	Statut layonnage*	Longueur de layons inventoriée (en km)	Prop. de layons inventoriés (%)	Statut comptage*

* Le « statut » sera renseigné, selon les cas, par les mentions « Non commencé », « En cours », ou « Achevé ».

La proportion de layons ouverts est calculée par le rapport entre la longueur de layons ouverte et la longueur prévisionnelle de layons. Tant que les opérations de layonnage ne sont pas achevées, la proportion de layons inventoriés est calculée par rapport à la longueur prévisionnelle de layons totale. En revanche, une fois que l'ensemble des layons ont été ouverts (proportion de layons ouverts proche de 100 %)⁵, la proportion de layons inventoriés sera calculée par rapport à la longueur de layons réellement ouverte.

Si l'information est disponible, l'entreprise pourra également compléter ce tableau avec la distance de layon sur laquelle les relevés écologiques complémentaires (faune et régénération, notamment) ont été effectués.

Egalement, l'entreprise pourra évoquer les éventuelles difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des travaux de terrain.

⁵ En effet, compte tenu de l'imprécision de la délimitation des différents types d'occupation du sol, et notamment des zones marécageuses et des défrichements agricoles, lors de l'élaboration du Plan de Sondage, il est fréquent que les distances de layons réellement ouvertes diffèrent sensiblement de la distance de layons prévisionnelle. Par conséquent, lorsque les opérations de layonnage sont achevées, la « proportion de layons ouverts » peut être sensiblement inférieure ou supérieure à 100 %, selon la situation réelle observée sur le terrain.



3.2. Étude socio-économique

Le degré d'avancement des études socio-économiques sera évalué à travers la proportion de villages (ou localités) enquêté(e)s par rapport au nombre d'enquêtes prévisionnelles.

Le modèle de tableau suivant pourra être utilisé.

Tableau 4 : Modèle de tableau présentant l'avancement des études socio-économiques

Concession	Nombre de villages à enquêter	Nombre de villages enquêtés	Taux de réalisation (%)	Statut*

* Le « statut » sera renseigné, selon les cas, par les mentions « Non commencé », « En cours », ou « Achevé ».



4. CALENDRIER PREVISIONNEL

Le calendrier actualisé des travaux d'élaboration du Plan d'Aménagement devra être présenté ici. Il comprendra à la fois le chronogramme des activités mises en œuvre jusqu'à la date d'élaboration du rapport semestriel d'avancement du processus d'élaboration du Plan d'Aménagement et le calendrier prévisionnel des travaux restant à entreprendre jusqu'au dépôt du Plan d'Aménagement.

Le calendrier pourra être présenté comme illustré par l'exemple ci-dessous.

Tableau 5 : Exemple de chronogramme actualisé des travaux d'aménagement de la concession XX

	Année 1				Année 2				Année 3				Année 4			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Rédaction Plan de Sondage		●														
Inventaires de terrain																
Rédaction du Rapport d'Inventaire												●				
Enquêtes socio-économiques																
Rédaction du rapport d'étude socio-économique										●						
Rédaction du Plan d'Aménagement																●

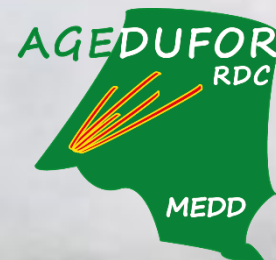
● = dépôt du document

Rapport semestriel du XX/XX/XXXX

Dans le cas où plusieurs concessions attribuées à une même entreprise sont aménagées parallèlement, mais non conjointement, un chronogramme devra être présenté pour chaque concession dont le processus d'aménagement est en cours (les chronogrammes pourront être présentés sous forme de tableaux disjoints, ou sous la forme d'un seul tableau d'ensemble).







Version : Juin 2017

Document rédigé dans le cadre du projet d'appui à la gestion durable des forêts de RDC **AGEDUFOR**.

Le Projet **AGEDUFOR** est mis en œuvre par le groupement Oréade-Brèche / FRMi / EGIS-International, pour le compte de la Direction des Inventaires et Aménagement Forestiers (DIAF) du Ministère de l'Environnement et Développement Durable de RDC (MEDD) et de l'Agence Française de Développement (AFD).

Photo de couverture : FRMi

